



## Sommaire

## Pour la Cgt, le territoire a de l'avenir !

Edito

T. Gourlay.....p.1

Réunion du Comité Régional  
Bretagne le 1er déc. 17.....  
..... p.2/3

Dialogue social territorial.....  
.....p.3

Ceser renouvelé.....p.3

Assises de la formation profes-  
sionnelle 25 janvier 18.....p.3

Pétition CIF.....p.4

Mobilisations : Lycée Plouhi-  
nec / ligne SnCF Quimper-  
Landerneau / Forum Travail-  
santé du 5 déc. 17.....p.4

Réunion « Enjeux maritimes »  
du 24 novembre 17.....p.4

Calendrier 2018 des réunions  
du CRB.....p.4

Au delà de la définition du dictionnaire, le territoire est d'abord un lieu où l'on travaille et où l'on vit. Parfois, ce lieu n'est pas le même pour un individu et sa famille, tant l'organisation du travail s'est modifiée, les distances entre le travail et le domicile ont augmenté, ainsi que les coûts de transports.

Le territoire est aussi un moyen pour développer la syndicalisation et le rapport de force à la condition d'en faire un levier pour un syndicalisme de proximité.

Autant que l'on puisse remonter dans l'histoire de la Cgt, la localité a été une priorité pour faire converger l'organisation et les salariés. Si cela se traduit par l'émergence des Unions Locales, c'est aussi tout le réseau des organisations territoriales, Unions Départementales et Comités Régionaux qui permettent de renforcer l'efficacité de la Cgt pour être encore plus en lien avec les attentes des syndicats, mais aussi des salariés au sens large.

Le 51<sup>ème</sup> congrès de la Cgt a pointé la nécessité de travailler autrement notre organisation territoriale avec l'objectif de prendre des dispositions concrètes au 52<sup>ème</sup> congrès de la Cgt pour redonner les moyens au syndicalisme Cgt de répondre à sa démarche de contestation, de proposition, de mobilisation et de négociation.

Depuis le début de l'année, plusieurs rencontres se sont tenues sur l'activité territoriale de la Cgt au niveau national. Pas moins de 2 réunions du Comité Confédéral National, des réunions Unions Départementales et Fédérations en inter-régions, avec, à l'ordre du jour, l'évolution des Comités régionaux.

Indéniablement, le trait marquant de ces rencontres, est que l'ensemble de la Cgt est concerné par ces réflexions, du syndicat à la Confédération en passant par les

Unions Départementales, les Unions Locales et les fédérations.

A son tour, le Comité régional Cgt Bretagne, en présence des Unions Départementales et des secteurs professionnels régionaux, a prolongé la discussion pour apprécier les propositions de la Confédération et engager le débat autour des transformations à opérer dans le futur.

Il est évident que le territoire est devenu, encore plus qu'auparavant, un terrain propice à la construction et aux convergences revendicatives avec le développement des lieux d'interventions.

Aussi, la rencontre des syndicats sur des territoires, dont il nous appartient de déterminer la pertinence, est un formidable atout pour dynamiser une activité syndicale à partir d'intérêts partagés avec l'ensemble des organisations de la Cgt, afin d'en faire un levier de la mobilisation de masse. C'est le sens que nous voulons donner au développement des projets de territoires, en lien avec les collectifs départementaux des services publics, pour travailler de concert le développement économique à partir du travail dans toutes ces composantes.

Repenser l'activité territoriale en donnant plus de force aux syndicats et aux salariés, c'est s'inscrire dans le syndicalisme Cgt du 21<sup>ème</sup> siècle, en se mobilisant pour reconquérir des droits pour tous les salariés, les travailleurs.

Relevons les défis en 2018 pour faire de l'action collective, au plus près, un levier de la construction revendicative, de la mobilisation collective et de la conquête sociale.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Thierry Gourlay  
Secrétaire régional  
du Comité Régional Bretagne

Site Internet :  
www.cgt-bretagne.fr  
mail :  
cgt.bretagne@wanadoo.fr  
Tél. 02 99 65 45 90  
Fax : 02 99 65 24 98  
Directeur de la  
publication :  
Thierry GOURLAY  
I.S.S.N. : 1258-7745  
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992  
Bimensuel - 0,15€

# Comité Régional Bretagne CGT, le 1er décembre 17

Les membres du Comité régional Cgt Bretagne se sont réunis le 1<sup>er</sup> décembre dans les nouveaux locaux de la Cgt à St Briec, locaux qui ont, par ailleurs, été inaugurés le 11 décembre.

Composés des Unions Départementales, des secteurs professionnels régionaux, des animateurs de collectifs régionaux, cette réunion s'est déroulée en présence de Bruno Bouvier, animateur confédéral du pôle territoire.

Au delà des questions d'actualité, le fonctionnement du Comité régional était à l'ordre du jour en lien avec les propositions de la Confédération pour l'activité en territoire.

## Les propositions de la Cgt à l'issue du CCN du 14 novembre 2017

- 1/ Répondre à qui fait quoi dans la CGT, en précisant les prérogatives de l'ensemble de nos structures lors du 52<sup>e</sup> congrès... En lien avec l'article 12 sur les Unions Départementales, l'article 13 sur les Comités régionaux et l'article 14 sur les Unions Locales, cela permettra de clarifier, de préciser en écrivant noir sur blanc, le rôle des uns et des autres, pour un objectif commun : le renforcement et l'efficacité revendicative à tous les niveaux.
- 2/ Identifier le rôle des Comités régionaux en harmonisant leurs activités, leurs règles de fonctionnement et leur composition sans vouloir tout uniformiser.
- 3/ Décider de l'engagement des organisations de créer les conditions pour organiser des conférences territoriales, soit départementales, soit régionales, de nos unions locales.
- 4/ Faire progresser la place des fédérations dans l'espace territorial.
- 5/ Acter que le périmètre des Comités régionaux devra épouser ceux des nouvelles régions administratives.

Faisant écho aux décisions de la Conférence régionale de juin 2016, ces propositions doivent permettre d'inscrire durablement l'organisation d'une activité territoriale, où toutes les organisations de la Cgt ont leur place, pour renforcer l'activité sur l'ensemble du territoire.

En précisant les attributions des organisations territoriales, cela permet une meilleure articulation des responsabilités et des « compétences » pour développer une activité syndicale offensive et organisée.

Dans ce débat, la place des professions est essentielle pour permettre d'avoir la double dimension « professionnelle et territoriale », pour la réflexion, la décision et la mise en œuvre avec les syndicats.

La prochaine réunion du Comité régional se tiendra le 2 février 2018 et aura à poursuivre la réflexion autour de la place des professions au sein du CRB, pas tant en nombre, puisqu'elles sont 21, mais en mise en responsabilité pour être pleinement porteuses, autant en représentation de la fédération, que des syndicats de la région. Pour travailler cette question, un courrier destiné aux fédérations a été transmis aux représentants régionaux des professions afin qu'ils organisent l'échange en amont de la prochaine réunion du CRB.

La discussion a aussi amené la proposition d'organiser en 2018 une réunion sur les enjeux de l'activité Cgt en terri-

toire. Cette rencontre avec les syndicats sur le périmètre régional devra s'articuler avec les congrès d'UD du Finistère, des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine. Le bureau du Comité régional proposera les contours de cette initiative le 2 février.

Incontestablement, la proposition de la Confédération pour renforcer l'activité territoriale de la Cgt s'inscrit dans une dynamique qui nécessite une rigueur d'organisation pour reconquérir des forces nouvelles dans l'ensemble du salariat. Pour cela, l'écriture de plans de travail, partagée entre les organisations de la Cgt et connu des syndicats, est essentielle pour pouvoir tenir les engagements que nous nous sommes fixés envers les salariés, ceux de leur permettre d'avoir une organisation syndicale utile et efficace.

Cette volonté de la Cgt de coller au plus près de la réalité, s'inscrit dans un remue ménage territorial et institutionnel qui bouge les lignes d'intervention.

Le dialogue social territorial constitue un moyen de porter nos exigences revendicatives sur les territoires. Il constitue un moyen complémentaire à l'action dans les entreprises ou les branches pour porter des revendications sur les enjeux de développement économique, des services publics, de la formation professionnelle ou encore de la sécurisation des salariés.

L'ambition de la Cgt en Bretagne de cibler des lieux d'interventions territoriaux va dans les sens de l'efficacité

revendicative dans l'intérêt des salariés de la région.

Dans la continuité de cette démarche, le Forum « travail-santé-protection sociale » qui s'est déroulé le 5 décembre 2017 au Relecq Kerhuon a permis de faire identifier aux syndicats les potentialités de nos interventions et le nécessaire lien à faire avec les salariés dans les entreprises.

Ces formes d'initiatives répondent aux attentes des syndicats pour renforcer leur capacité à agir dans les entreprises et comprendre les mécanismes de gestion des éléments liés au travail qui dépassent largement les portes de l'entreprise.

Elles répondent également au besoin de la Cgt de prendre plus de temps pour donner des éléments d'appropriation aux militants dans les entreprises, ainsi qu'aux mandatés dans les instances pour renforcer une démarche confédéralisée.

Elles doivent permettre aux militants Cgt de s'orienter vers la formation syndicale pour approfondir les sujets. L'offre de formation syndicale sera transmises aux syndicats dans les jours à venir pour préparer les plans de formation dans chaque syndicat dès le début de l'année, avec également des éléments d'information suite aux ordonnances concernant l'accès à la formation syndicale.

Dans la période également, cette démarche a été saluée par un rassemblement le 10 décembre à la gare de

Châteaulin à l'occasion de l'inauguration de la ligne rénovée entre Quimper et Landerneau.

Près de 70 personnes pour valoriser les mobilisations, et particulièrement celles de la Cgt depuis des décennies

pour exiger cette rénovation. De l'expression des syndicats de cheminots, à celle des membres Cgt du CESER Bretagne, en passant par les Unions Locales, l'UD et les secteurs professionnels, la réouverture de cette ligne traduit l'efficacité d'une intervention

cohérente, multiforme et permet de poursuivre la lutte dans des conditions différentes pour arracher la modernisation et les emplois suffisants pour faire tourner cette ligne à plein régime et répondre aux attentes des voyageurs.

## DIALOGUE SOCIAL TERRITORIAL

Depuis plusieurs réunions du CRB, le DST est à l'ordre du jour pour sensibiliser les Unions Départementales et les professions de l'intérêt de faire du territoire un levier pour l'intervention syndicale. Les actes de décentralisation qui permettent plus de décisions territoriales, ainsi que la métropolisation, nécessitent une démarche syndicale innovante pour être porteurs d'exigences au plus près de là où travaillent et vivent les salariés et leur famille.

Si en 2013 nous avons abordé la question des conseils de développements et de notre intervention, l'évolution administrative et le renforcement des compétences territoriales s'accompagnent d'instances de DST nouvelles.

Il nous appartient d'en faire des lieux où nos revendications s'inscrivent dans les débats pour des prolongements dans la vie au quotidien.

Une présentation a été faite au Comité régional du 1<sup>er</sup> décembre pour engager un plan de travail afin d'organiser une équipe de militants Cgt en capacité de porter les aspirations des salariés, avec les syndicats Cgt au cœur des débats dans les différentes instances.

Le choix de l'organisation se porte sur plusieurs instances locales, dont principalement deux qui ont une articulation évidente : le Conseil de Développement sur les enjeux économiques, et les Comités Territoriaux Emploi Formation.

Il ne peut être concevable de réfléchir aux besoins de formation et d'emploi sans une coordination avec l'évolution économique des territoires, c'est en tout cas l'avis de la Cgt qui va s'engager pour gagner une présence offensive et organisée dans ces territoires.

Le plan de travail consiste à rechercher des militants Cgt, de les former, afin qu'ils puissent s'enrichir des syndicats pour travailler notre intervention, et de la coordonner sur l'ensemble de la région.

Une première formation est prévue en avril. Les volontaires sont les bienvenus après avis de leur syndicat Cgt. (Un prochain Rapid Info Spécial parviendra dans les premiers jours de Janvier sur le sujet).

## Une équipe Cgt renouvelée au CESER Bretagne

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional renouvelle ses mandats. Composé de 4 collèges (employeurs, salariés, associations, personnes qualifiées) représentant 120 personnes, la Cgt y détient 9 sièges. La composition du collège salariés dépend de la représentativité régionale issue des élections professionnelles dans les secteurs privés et publics. Lors de la mandature précédente, nous avons 11 sièges.

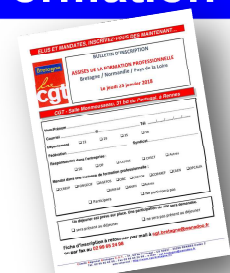
Le dernier Rapid Info a salué la délégation pour le travail réalisé ces 6 dernières années en remerciant particulièrement les camarades sortants.

Le bureau du Comité régional a validé une nouvelle délégation qui a été déposée à la Préfecture de région. Le nouveau CESER sera mis en place le 15 janvier 2018. La délégation Cgt est composée de 4 femmes et 5 hommes.

- Olivier Capy (UD 35 Union Fédérale des services de l'Etat) R\*
- Nicolas Cosson (UD 22 Commerce) N\*
- Stéphane Créach (UD 29 Travailleurs de l'Etat) R\*
- Ronan Le Nezet (UD 56 Agro-alimentaire) N\*
- Lindsay Madec (UD 29 FAPT) N\*
- Jean-Luc Peltier (UD 35 Cheminots) R\*
- Florence Prigent (UD 35 Organismes Sociaux) N\*
- Nadine Saouti (UD 29 Organismes Sociaux) R\*
- Gaëlle Urvoas (UD 22 FAPT) R\*

\* N = nouveau mandat      R = renouvellement mandat

## Formation Professionnelle



Les Assises inter-régionales de la formation professionnelle auront lieu dans les locaux Cgt à Rennes le 25 janvier 18. Le Rapid Info n°506-Spécial Formation professionnelle est à retrouver sur le site [www.cgt-bretagne.fr](http://www.cgt-bretagne.fr) avec le bulletin d'inscription.

L'objectif de ce moment privilégié entre notre région, la Normandie et les Pays de la Loire est de réunir tous les militants impliqués dans les entreprises ou les instances sur les questions de formation professionnelle et d'apprentissage, l'ensemble des militants impliqués dans les départements, professions et au niveau régional sur les questions de l'emploi.



**MOBILISATIONS**

Le Conseil régional a pris la décision de proposer la **fermeture du lycée professionnel de Plouhinec** dans le Finistère lors de la session de sa réunion plénière les 14 et 15 décembre.

Si cette décision devait être confirmée par l'exécutif régional, ce serait un contre sens face aux besoins de formations qualifiantes nécessaires pour répondre aux plans de charge des entreprises, particulièrement dans les TPE. Les formations dispensées dans cet établissement tournent autour de la menuiserie, tant dans l'installation que pour la menuiserie marine.



Si les classes vont être réparties dans d'autres lycées, se pose la question de l'équilibre des territoires qui va être fragilisé par une nouvelle étape de

désertification dans un secteur qui ne demande qu'à respirer.

Dans le moment, les réflexions devraient tourner autour des formations à créer pour les métiers de la mer, du bois, et pourquoi pas des sports nautiques, au regard de son emplacement stratégique.

Un millier de personnes s'est mobilisé massivement le 3 décembre 2017 pour contester le projet de la région. Une nouvelle manifestation aura lieu à Rennes le 14 décembre prochain devant le Conseil régional.



70 personnes ont manifesté à l'appel de la Cgt le 10 décembre 2017 pour l'inauguration de la rénovation de la ligne Quimper-Landerneau



Le bureau du Comité régional a pris la décision de commander un stand NVO qui peut être utilisé dans les Assemblées Générales, réunions... de la Cgt sur la Bretagne. C'est un moyen d'encourager la lecture et l'abonnement du journal de la Cgt. Chaque Union Départementale à son référent NVO pour organiser le prêt de ce matériel.



Près de 150 militants de la Cgt ont assisté au forum Travail-Santé-Protection Sociale le 5 décembre 2017 au Relecq Kerhuon dans le Finistère.

**Réunion "enjeux maritimes" pour avancer nos propositions**

Le 24 novembre 2017, plusieurs camarades des secteurs touchant à l'économie maritime se sont réunis au siège du CRB.

A cette occasion, au-delà des échanges sur le vécu des uns et des autres, il a été acté le fait de s'inscrire

plus particulièrement dans les initiatives portées par le Conseil Régional autour d'ateliers dans le cadre de travaux permettant d'aboutir à l'écriture de la stratégie régionale mer et littoral.

Pour la CGT, quels que soient les droits, la parole des salariés, par le

biais de la CGT, doit être entendue.

Cette démarche est aussi à mener dans les entreprises pour noircir les cahiers revendicatifs afin que la notion « du maritime » ne s'écrive pas en Bretagne sans la place du travail et sans l'apport de toute la CGT.

**Calendrier des réunions du Comité régional Cgt Bretagne**

5 janvier 18 :	Bureau du CRB
2 Février 18 :	Comité Régional ( Unions Départementales, professions, animateurs collectifs)
2 mars 18 :	Bureau du CRB
6 avril 18 :	Comité Régional
4 mai 18 :	Bureau du CRB
1 <sup>er</sup> juin 18 :	Comité Régional
6 juillet 18 :	Bureau du CRB
31 aout 18 :	Bureau du CRB
5 octobre 18 :	Comité Régional
9 novembre 18 :	Bureau du CRB
7 décembre 18 :	Comité Régional